

Horizon 2006 : Une vision stratégique pour 2001-2006



SECTEUR DES MINÉRAUX ET DES MÉTAUX

www.rncan.gc.ca/smm



Ressources naturelles
Canada

Natural Resources
Canada

Canada





Horizon 2006 : Une vision stratégique pour 2001-2006
Secteur des minéraux et des métaux

© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada – 2001

N° de catalogue : M37-50/2006F

ISBN : 0-662-86164-7

Un nombre restreint d'exemplaires de cette publication
est disponible gratuitement auprès du :

Secteur des minéraux et des métaux
Ressources naturelles Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0E4
Téléphone : (613) 947-6580
Télécopieur : (613) 952-7501
Courriel : info-smm@rncan.gc.ca

Cette publication est également disponible sur Internet à :
www.rncan.gc.ca/smm/vision

This publication is also available in English under the title

Focus 2006: A Strategic Vision for 2001-2006

Minerals and Metals Sector

N° de catalogue : M37-50/2006E

ISBN : 0-662-30970-7



Cette publication est imprimée
sur papier recyclé.

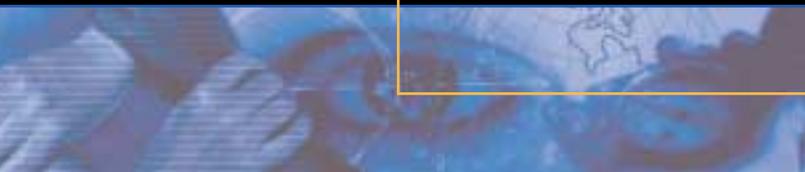


IMPRIMÉ AU CANADA

Table des matières

Un message du Sous-ministre adjoint	1
Notre vision	3
La mission du SMM	3
Le mandat du SMM	3
Les tendances qui façonneront notre avenir	5
1. L'engagement de RNCan à l'égard du développement durable	5
2. Les changements fondamentaux dans le rôle du gouvernement du Canada	6
3. Les vues du public à l'égard des minéraux et des métaux	7
4. Une industrie canadienne en voie de restructuration	8
5. La convergence des programmes économiques, environnementaux et sociaux	10
6. Les retombées de l'économie du savoir	12
Notre cheminement d'ici 2006	15
Orientations stratégiques	15
1. Se faire les champions de l'innovation	15
2. Assurer au Canada une forte présence sur la scène internationale	17
3. Contribuer à la santé et à la sécurité des collectivités canadiennes	19
4. Appuyer une industrie canadienne vibrante et responsable	22
Horizon 2006 : Un organisme du savoir	27

PLEINS FEUX sur



2006

Un message du Sous-ministre adjoint

Les minéraux et les métaux ont joué un rôle dynamique dans la vie sociale et économique des collectivités canadiennes durant plus de 150 ans. En travaillant avec l'industrie, les autres ministères fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux, et d'autres partenaires, nous, du Secteur des minéraux et des métaux (SMM) de Ressources naturelles Canada (RNCan), sommes à l'avant-plan en sciences et en politiques liées aux minéraux et aux métaux, par notre travail dans chaque région du pays et sur la scène internationale.

Le SMM a aujourd'hui un vaste mandat quant aux minéraux, aux métaux et aux explosifs. Nous nous efforçons de pouvoir faire face aux responsabilités sans cesse plus exigeantes que nous assumons en vertu de la loi. Par ailleurs, les ministères fédéraux recevront peu de ressources supplémentaires. Nous devons donc faire des choix judicieux.

Au cours des dernières années, nous avons assisté à une transformation fondamentale des industries des minéraux et des métaux au Canada, une transformation qui, dans certains cas, répond à la mondialisation ou à des défis dans le domaine de l'environnement et qui, dans d'autres cas, découle des possibilités créées par la révolution technologique dans le secteur de l'information.

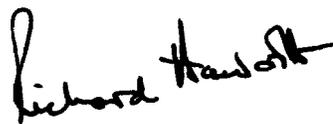
Nous, du SMM, devons prévoir et comprendre ces changements, et nous doter d'une vision claire de ce que nous voulons accomplir ainsi que de stratégies efficaces pour concrétiser cette vision.

C'est là l'objectif de *Focus 2006* – préciser, pour nous-mêmes, pour nos clients et pour nos partenaires, comment nous envisageons l'évolution de notre monde au cours des cinq prochaines années et comment nous pourrions y contribuer.

Nous voulons communiquer avec tous les Canadiens et Canadiennes car, en fin de compte, ce sont eux nos clients. Nous devons en tout temps démontrer que nous sommes pertinents, que nous tenons compte des priorités du gouvernement, que nous aidons à l'établissement de ces dernières et que nous sommes certains de l'orientation que nous devons suivre pour contribuer au mieux à la qualité de vie des Canadiens et des Canadiennes.

Mais la vision doit d'abord et avant tout retenir l'attention de ceux qui nous aideront à atteindre nos objectifs et à la concrétiser : les centaines de personnes dévouées et travaillantes qui forment le SMM et dont l'engagement quotidien à l'égard des activités de l'organisation en constitue le principal atout. Cette vision ne saurait être un succès sans l'énergie et l'enthousiasme de nos employés.

Cette vision doit aussi être un concept vivant pour le SMM – présent en tout temps sur nos bureaux et dans notre esprit – quelque chose qui nous oblige à nous arrêter et à réfléchir, qui représente un défi pour nous, qui guide nos décisions en matière de planification au cours des prochaines années et qui nous aide à évaluer nos progrès. Cette vision nous sera utile pour produire nos plans d'affaires annuels, pour rendre des comptes aux autorités décisionnelles supérieures et au public canadien, et pour élaborer nos initiatives de coopération.



Richard T. Haworth, Ph.D.
Sous-ministre adjoint
Secteur des minéraux et des métaux



Notre vision

Le Canada servira de modèle sur la scène mondiale en appliquant les principes du développement durable dans le cadre d'une bonne intendance de ses ressources minérales et métalliques visant à améliorer la qualité de vie des Canadiens et des Canadiennes et de leurs collectivités.

La mission du SMM

Le SMM conseille le gouvernement et met de l'avant son programme en ce qui concerne les aspects économiques, sociaux, environnementaux, scientifiques et technologiques de la mise en valeur et de l'utilisation des minéraux et des métaux.

Le SMM assume plusieurs rôles, notamment celui de produire et de diffuser du savoir afin de veiller au bien-fondé des décisions qui touchent la mise en valeur durable des minéraux et des métaux réalisée au profit des Canadiens et des Canadiennes.

Le mandat du SMM

Le mandat du SMM découle de la *Loi sur le ministère des Ressources naturelles* (1994), de la *Loi sur les levés et l'inventaire des ressources naturelles*, de la *Loi sur les explosifs*, de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et de la *Loi sur la taxe d'accise*.

En vertu de la *Loi sur le ministère des Ressources naturelles* (1994) et au nom du Ministre, le SMM :

- prend en compte la mise en valeur durable des ressources naturelles du Canada;
- favorise le développement des compétences scientifiques et technologiques du Canada;
- cherche à accroître la mise en valeur et l'utilisation responsables des ressources naturelles du Canada ainsi que la compétitivité des produits des ressources naturelles canadiennes;
- participe à l'élargissement et à la promotion de l'accès aux marchés;
- favorise la coopération avec les gouvernements et les organismes non gouvernementaux (ONG), au Canada et sur la scène internationale;
- recueille, compile, analyse et diffuse de l'information, et coordonne les activités à cet égard.

La *Loi sur les levés et l'inventaire des ressources naturelles* confère au SMM le pouvoir d'agir au nom du Ministre pour recueillir, compiler et publier des statistiques sur l'exploration; la mise en valeur et la production de minéraux; les industries minière et métallurgique du Canada. Le SMM est chargé de recueillir et de publier des données économiques sur les procédés et les activités liés à l'utilisation des minéraux et des métaux. Il doit aussi conserver des registres sur l'exploitation minière au Canada et l'activité connexe.

Dans le cadre de l'application de la *Loi sur les explosifs* et du *Règlement sur les explosifs*, le SMM classe les explosifs et délivre les licences, permis et certificats pour la fabrication, l'importation, la vente et l'entreposage des explosifs de sautage, des munitions, des agents propulsifs, des feux d'artifice et des pièces pyrotechniques.

Aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et de la *Loi sur la taxe d'accise*, le SMM remplit le mandat du Ministre en émettant des certificats, des décisions et des opinions sur l'interprétation de ces lois et leur application à l'industrie des minéraux.

Enfin, le SMM assume des responsabilités en vertu de protocoles d'entente et d'accords conclus avec les provinces et les territoires et d'autres ministères fédéraux.

Pleins feux sur la vision de RNCan

La vision du SMM appuie celle de RNCan :

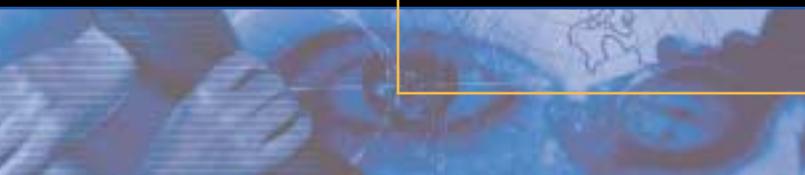
« À l'aube du nouveau millénaire, le Canada doit devenir et demeurer le pays "le plus ingénieux" au monde dans l'intendance, la mise en valeur, l'utilisation et l'exportation des ressources naturelles, c'est-à-dire le mieux équipé en technologies de pointe, le plus écologique, le plus soucieux de ses responsabilités sociales, le plus productif et le plus concurrentiel, et servir de modèle en ce qui concerne le développement durable. »

Pleins feux sur la mission de RNCan

Horizon 2006 facilitera la concrétisation de la mission de RNCan par le SMM :

« Ressources naturelles Canada fournit les connaissances et l'expertise nécessaires pour voir à la mise en valeur et à l'utilisation durables des ressources naturelles du Canada et assurer la compétitivité internationale du secteur des ressources et des secteurs connexes, afin de veiller au mieux-être des Canadiens d'aujourd'hui et des générations à venir. »

PLEINS FEUX sur



**le façonnement de
notre avenir**

Les tendances qui façonneront notre avenir

Les tendances qui se manifestent aujourd'hui constituent les signes avant-coureurs des réalités de demain. Lorsque nous pensons aux orientations futures du SMM, nous devons examiner les tendances nouvelles et confirmées qui influenceront sur l'environnement dans lequel nous travaillons. Certaines tendances se dessinent à l'intérieur de l'appareil gouvernemental, alors que d'autres proviennent de l'extérieur de notre sphère d'activité. Au cours des prochaines années, nous devons les prévoir, comprendre leurs répercussions et profiter des occasions qu'elles offrent.

1. L'engagement de RNCan à l'égard du développement durable

Le développement durable fait maintenant partie des principes qui régissent la façon de travailler à RNCan en plus d'être un objectif fondamental pour toutes les activités futures. La capacité du Canada d'utiliser judicieusement ses abondantes ressources naturelles – en intégrant les enjeux économiques, sociaux et environnementaux dans un développement durable à long terme – est reconnue comme étant un facteur clé de l'amélioration de la qualité de vie de tous les Canadiens et Canadiennes.

La *Loi sur le ministère des Ressources naturelles* compte parmi les premières lois canadiennes ayant le développement durable comme principe directeur. Récemment, RNCan a identifié, dans sa stratégie de développement durable, six grands thèmes dans le contexte desquels il croit qu'il peut « faire une différence » pour ce qui est d'aider les Canadiens et les Canadiennes à intégrer les principes du développement durable à leur vie, tant personnelle que professionnelle :

- les changements climatiques;
- la bonne intendance et l'obligation de rendre compte;
- l'innovation;
- les connaissances, l'information, l'éducation et les communications;
- le leadership et les partenariats;
- les collectivités stables.

Le SMM aura pour tâche de continuer de mettre en oeuvre ces thèmes dans la gestion quotidienne et dans l'intendance à long terme des ressources minérales et métalliques du Canada. Nous avons déjà réalisé des progrès importants dans ce domaine. Ainsi, la politique canadienne des minéraux et des métaux est considérée comme étant un modèle d'intégration du concept du développement durable à la gouvernance touchant l'utilisation des ressources naturelles.

Pleins feux sur la mise en valeur durable des minéraux et des métaux

Un développement durable est celui qui répond aux besoins actuels sans compromettre la capacité des générations futures de combler leurs propres besoins.

Dans sa politique des minéraux et des métaux, le gouvernement du Canada définit ce que le développement durable signifie dans le contexte de la mise en valeur des minéraux et des métaux :

- trouver et extraire des minéraux et des métaux, en fabriquer des biens, augmenter la valeur de ces biens, utiliser, réutiliser et recycler ces biens et, au besoin, les éliminer de la manière la plus efficiente, la plus concurrentielle et la plus écologique possible et en utilisant les meilleures méthodes;
- respecter les besoins et les valeurs de tous les utilisateurs de la ressource, et intégrer ces besoins et ces valeurs au processus décisionnel du gouvernement;
- maintenir ou améliorer la qualité de vie et l'environnement au profit des générations actuelles et futures;
- s'assurer que les intervenants, les individus et les collectivités contribuent et participent à la prise des décisions.



2. Les changements fondamentaux dans le rôle du gouvernement du Canada

Le rôle du gouvernement du Canada a connu des changements phénoménaux au cours de la dernière décennie. Les approches issues de ces changements toucheront certainement l'avenir du SMM.

Au coeur des changements apportés au rôle du gouvernement canadien se situent la bonne gouvernance et l'habilitation des citoyens. Le gouvernement s'efforce donc d'améliorer la valeur et la qualité de ses services afin d'accroître l'efficacité et l'efficacé de la fédération avec les provinces et les territoires, et de remplir son mandat au moyen de partenariats.

Dans le domaine des minéraux et des métaux, le rôle du gouvernement du Canada est fondé sur la reconnaissance fondamentale que les provinces et les territoires possèdent et gèrent les ressources minérales aux étapes de la recherche et de la mise en valeur de la ressource, de la construction, de la gestion et de la fermeture de la mine et, enfin, de la restauration du site. Le rôle du gouvernement canadien est rigoureusement centré sur ses responsabilités fondamentales, soit le cadre financier, le commerce et les investissements sur la scène internationale, la S-T, la protection de l'environnement et les affaires autochtones.

Comme le gouvernement canadien met l'accent sur la bonne gouvernance et l'habilitation des citoyens, il faudra accorder de plus en plus d'attention à la transparence des processus décisionnels et à la responsabilisation des organismes gouvernementaux comme le nôtre. Il nous faudra aussi élargir notre champ d'action afin de prendre des mesures horizontales en collaboration avec, entre autres, les autres gouvernements, l'industrie, les collectivités locales, les Autochtones et les ONG.

La tendance à accroître l'autonomie gouvernementale des Autochtones aura, elle aussi, des répercussions importantes sur l'avenir du SMM. Les peuples autochtones devront se voir accorder une participation accrue aux processus décisionnels qui sont liés à la recherche et à la mise en valeur des minéraux et qui peuvent toucher leurs modes de vie traditionnels ou qui peuvent servir de fondements au développement économique de leurs communautés. Nous devons améliorer l'efficacité des activités de collaboration entre les gouvernements, l'industrie et les communautés autochtones.

Enfin, comme le SMM est un organisme à vocation scientifique et technologique, il devra se conformer aux priorités en S-T que pourrait établir le gouvernement canadien au cours des prochaines années. Ainsi, le Conseil d'experts en sciences et en technologie a récemment recommandé que les travaux scientifiques et technologiques exécutés et financés par le

gouvernement canadien tiennent compte des autres activités au sein de ce gouvernement, des travaux des autres secteurs novateurs (particulièrement les universités et le secteur privé) et du bassin mondial de connaissances et de technologies. De plus, le Conseil a insisté sur le fait que les ministères et organismes fédéraux ne doivent effectuer que les travaux scientifiques et technologiques dont ils ont besoin pour remplir leurs mandats et qu'ils ne peuvent obtenir plus efficacement auprès d'autres sources. Enfin, le Conseil a proposé que les activités scientifiques et technologiques du gouvernement canadien mettent l'accent sur quatre grands rôles : appui aux processus décisionnels, à l'élaboration de la politique et aux règlements; établissement et application des normes; appui en matière de santé publique, de sécurité, d'environnement et (ou) de défense; facilitation du développement social et économique.

3. Les vues du public à l'égard des minéraux et des métaux

Les attitudes du public face aux industries primaires constitueront l'une des tendances cruciales qui toucheront la mise en valeur et l'utilisation des minéraux et des métaux au cours des prochaines années. Dans de nombreux pays, notamment au Canada, les attitudes du public à l'égard des industries primaires sont nettement divisées.

D'une part, le public se soucie de legs de problèmes environnementaux et certains groupes demandent que les méthodes d'exploitation de l'industrie soient davantage réglementées. D'autre part, la demande mondiale de ressources s'accroît car notre mode de vie n'a jamais été aussi dépendant des minéraux et des métaux. De nombreux pays se font une concurrence féroce pour attirer l'industrie, dans un contexte de marché mondial compétitif. Enfin, on s'intéresse de plus en plus au rôle que les minéraux et les métaux peuvent jouer dans l'édification d'une cohésion sociale dans les collectivités rurales et éloignées et dans la réduction des disparités régionales.

Ces diverses attitudes de la part du public représentent des défis de taille pour le SMM. Pour relever ces défis, nous devons puiser dans notre expérience de l'élaboration de politiques et dans notre expertise pertinente en sciences et en économie.

Nous devons approfondir les connaissances et obtenir un consensus au sein de l'industrie canadienne des minéraux et des métaux, de sorte que cette dernière puisse continuer de contribuer à la qualité de vie des Canadiens et des Canadiennes et de leurs collectivités. Nous devons promouvoir l'application par l'industrie de normes élevées en interendance environnementale et en sécurité des biens et des personnes, tel que l'espèrent et le méritent les Canadiens et les Canadiennes. Nous voulons doter de moyens novateurs et efficaces les collectivités rurales et nordiques du





Canada, afin qu'elles puissent continuer de tirer des avantages économiques et sociaux de la mise en valeur des minéraux et des métaux.

4. Une industrie canadienne en voie de restructuration

Au cours des prochaines années, le SMM oeuvrera avec une industrie canadienne des minéraux et des métaux qui s'est transformée rapidement et à grande échelle par suite de la mondialisation et des tendances nouvelles qui en découlent – des tendances qui ne pourront que se raffermir.

Dans tous les pays, le caractère multinational des grandes sociétés ne cesse de s'accroître. De plus, des sociétés ont consolidé leurs activités pour demeurer compétitives sur le marché international. La concurrence est intense sur le marché mondial des capitaux d'investissement et la production de certains minéraux et métaux fluctue d'un pays à l'autre en fonction des coûts relatifs, de l'accessibilité des gisements et des climats d'investissement. Au Canada, les équipements, les services et les technologies liés aux minéraux et aux métaux prennent de l'importance pour l'économie du pays. Des institutions financières et juridiques canadiennes sont déjà des instruments clés de la mondialisation des industries des minéraux et des métaux des autres pays.

Étant donné ces tendances, les industries du Canada connaissent une restructuration profonde. Ainsi, au cours des vingt prochaines années, la part de la production intérieure du Canada dans la production minière mondiale de certains métaux communs (p. ex., le cuivre, le zinc et le plomb) devrait diminuer. Par contre, la part canadienne des marchés mondiaux des métaux légers (p. ex., le magnésium) et des minéraux non métalliques (p. ex., la potasse et les diamants) augmentera probablement et le Canada se maintiendra au premier rang mondial pour la production d'uranium.

La restructuration de l'industrie au Canada provoque une mutation des marchés des petites et des moyennes entreprises canadiennes qui sont des fournisseurs d'équipements et de services. La mondialisation de l'industrie minière offre à ces entreprises des possibilités de commercialiser leurs connaissances et leurs produits sur de nouveaux marchés étrangers et d'ainsi rehausser le rôle important qu'elles jouent dans le développement régional.

Comme c'est le cas aujourd'hui, les nouvelles technologies qui seront mises au point dans l'avenir seront destinées à des minéraux et à des métaux de pointe qui nécessiteront des traitements et des procédés de transformation spécialisés. Les industries canadiennes des minéraux et des métaux doivent se doter et disposer de nouvelles technologies afin de pouvoir continuer à ajouter de la valeur à l'économie canadienne et à confirmer le Canada dans sa

position de chef de file mondial dans le domaine de la recherche et de la mise en valeur des minéraux et des métaux.

Les changements survenus sur le marché mondial de l'énergie ont eu des répercussions profondes sur les industries canadiennes de la transformation des minéraux et des métaux. Dans les années à venir, notre industrie minière devra accorder de plus en plus d'attention à la réduction des coûts économiques et environnementaux découlant de sa grande consommation d'énergie.

Pour ce qui est de certains produits minéraux et métalliques, nos réserves de minerai accessible s'épuiseront probablement sans cesse. Nous devons surmonter d'importants obstacles technologiques et des difficultés d'ordre économique et environnemental avant qu'il nous soit possible de commencer à extraire des ressources situées en profondeur et dans nos régions nordiques et extracôtières marines. L'industrie devra relever des défis imposants pour augmenter le nombre de gisements de métaux communs et d'or accessibles. Poursuivre l'extraction en profondeur dans les gisements en exploitation accroît le risque pour la sécurité des travailleurs. Les gisements de nos régions nordiques présentent des défis uniques en matière de coût d'accès, d'infrastructure, de transport et de vulnérabilité écologique. Enfin, il faut absolument parvenir à avoir des tarifs de transport compétitifs pour que soient rehaussés l'autonomie et les niveaux de vie dans les régions nordiques. Relever ce défi constitue de plus un facteur important du succès du Canada sur la scène internationale.

Parce que la compétitivité est intense sur le marché mondial, les producteurs canadiens de minéraux et de métaux et leurs fournisseurs doivent faire montre de flexibilité et d'innovation pour réduire leurs coûts, améliorer leur productivité et demeurer compétitifs sur les marchés étrangers. La baisse des réserves canadiennes de minerai de qualité élevée n'est pas sans effet. Par exemple, des fonderies canadiennes vont déjà chercher leur charge d'alimentation outre-mer. En outre, les pressions exercées par l'industrie minière sur ses fournisseurs ont amené l'industrie des explosifs à effectuer des changements draconiens afin de réduire ses coûts.

Le SMM doit s'assurer qu'il dispose de l'information et de l'expertise scientifiques et stratégiques nécessaires pour comprendre les répercussions de cette transformation mondiale et sa signification pour le Canada. Ce dernier doit être « une région de choix » pour les investisseurs grâce à son cadre financier et de réglementation.

Dans le contexte de notre collaboration avec l'industrie et nos autres partenaires, nous devons aussi être en mesure de cerner et de saisir les occasions nouvelles qui découlent des changements fondamentaux dans l'industrie. Au Canada, l'emploi et la production dans le secteur des minéraux et des métaux de première fusion





Étang de résidus miniers
Photothèque de RNCAN

sont demeurés stables ou ont diminué au cours de la dernière décennie. Le total du nombre d'emplois et de la production a néanmoins augmenté dans ce secteur, grâce à la croissance impressionnante enregistrée dans les activités à valeur ajoutée en aval, particulièrement dans la transformation des minéraux et des métaux. Cette tendance s'accroîtra probablement.

Ainsi, la manutention des matériaux, particulièrement le recyclage, deviendra un secteur clé de la croissance dans l'industrie au cours des prochaines années, à mesure que des matériaux et de l'énergie de valeur seront récupérés alors qu'autrement ils auraient été abandonnés ou seraient demeurés des déchets. La conception de produits recyclables s'avérera vraisemblablement une occasion de croissance importante – le recyclage est déjà la principale source de métaux dans certaines régions, notamment en Europe. Les chercheurs du SMM continueront de contribuer de façon notable à la manutention écologique et sécuritaire des matériaux.

5. La convergence des programmes économiques, environnementaux et sociaux

Nous assistons à un début de convergence de vastes programmes économiques, environnementaux et sociaux un peu partout dans le monde, et cette tendance a des effets d'une grande portée sur le Canada.

De nombreux pays se dotent relativement rapidement d'institutions démocratiques et d'une économie de marché. Les nouveaux défis mondiaux en matière d'environnement, comme le changement climatique, les approvisionnements d'eau et leur qualité, et la pollution atmosphérique, font ressortir l'importance de la santé et de la sécurité humaines et débouchent sur une réglementation complexe qui vise des questions environnementales particulières, comme la toxicité et les émissions atmosphériques.

Mais, contrairement au passé, où ces diverses questions pouvaient être traitées plutôt individuellement, des questions particulières s'entrecroisent maintenant, et il existe une certaine synergie entre elles. Voici un exemple très concret de cette réalité : des groupes populaires d'ordre environnemental, social et politique ont formé une coalition pour protester contre la libéralisation proposée des arrangements commerciaux mondiaux. De même, les accidents mettant en cause des explosifs et les attaques à l'explosif perpétrées par des terroristes contre des institutions publiques et d'autres cibles civiles ont fait les manchettes partout dans le monde au cours des dernières années. Les organismes internationaux et les institutions sont devenus à la fois la cible des contestataires et les tribunes où sont traités les enjeux sociaux, économiques et environnementaux ayant trait aux dossiers du commerce et de la compétitivité.

Cette fusion des enjeux a sensibilisé à la notion de visibilité et de vulnérabilité à l'égard de nombreuses questions internationales. On reconnaît de plus en plus que, du point de vue politique, « toute chose est reliée à toute autre chose » – tout enjeu d'ordre mondial, qu'il soit économique, environnemental ou social, pourrait toucher les industries canadiennes des minéraux et des métaux et, par le fait même, l'économie du pays.

Le Canada exporte 80 % de sa production de minéraux et de métaux, ce qui représente près de 13 % de ses recettes d'exportation. Il est donc particulièrement vulnérable aux fluctuations des échanges commerciaux et aux obstacles érigés par ses partenaires commerciaux de l'étranger. Par conséquent, le Canada devra demeurer actif et efficace sur la scène internationale et continuer d'y exercer son influence. Il devra connaître en tout temps les menaces potentielles à ses marchés et les autres faits nouveaux d'ordre international et y demeurer attentif, de sorte que le Canada et l'industrie canadienne demeurent compétitifs. Il sera plus difficile et complexe de trouver des solutions au niveau international.

Le SMM devra, quant à lui, être en mesure d'exercer ses activités efficacement « dans ce monde aux dimensions réduites, où tout va vite » – un monde qui, d'une certaine façon, n'a pas de frontières en termes de mobilité des capitaux, d'information et de main-d'oeuvre qualifiée. Pour ce faire, le SMM devra faire preuve d'une flexibilité accrue et d'une capacité de prévoir et de réagir stratégiquement.

Avec, par exemple, son expertise de pointe en technologie des explosifs et en politique, le SMM contribuera aux activités de coopération mondiales de plus en plus importantes qui ont pour but de contrer le terrorisme. Ces activités englobent l'élaboration actuelle d'ententes internationales de contrôle de la distribution des armes à feu, des munitions et des explosifs, au sein de plusieurs organismes internationaux, comme les Nations Unies et l'Organisation des États américains. Dans l'avenir, il faudra entre autres adopter des mesures en matière d'inspection et d'application des règlements afin de s'assurer que les approvisionnements d'explosifs du Canada demeurent sécuritaires.

Nous devons aussi donner suite à l'intérêt croissant du public pour l'environnement. Cet intérêt pourrait entraîner des pressions sans cesse plus fortes en faveur de l'expansion de la réglementation environnementale et de ce fait une augmentation du coût de la conformité à cette réglementation ou il pourrait obliger les installations du domaine des minéraux et des métaux à obtenir un certificat de conformité aux principes du développement durable afin d'avoir accès à des marchés. Le SMM devra oeuvrer avec l'industrie et les gouvernements étrangers pour favoriser l'adoption de mesures responsables par les industries des minéraux et des métaux. Promouvoir une image positive de l'industrie sensibilisera tant la scène nationale qu'internationale aux avantages économiques, sociaux et environnementaux de la mise en valeur des ressources par les sociétés canadiennes.



Par ailleurs, plusieurs sociétés canadiennes se sont constituées un portefeuille géographiquement diversifié de projets dans le domaine des minéraux et des métaux, et cela devrait continuer. Les Canadiens et les Canadiennes ont investi 40 milliards de dollars à l'étranger dans les secteurs de l'exploration et de l'exploitation minière. Ces investissements et l'activité qui en découle sont avantageux pour le Canada. Ainsi, des installations canadiennes à l'étranger sont approvisionnées en équipements et en services à partir du Canada. Il sera important de s'assurer que ces avantages sont protégés par l'adoption de politiques et de mesures justes et équitables dans les domaines du commerce et des investissements, à l'intention des sociétés canadiennes oeuvrant à l'étranger. Le gouvernement du Canada s'est quant à lui engagé à veiller à ce que ces sociétés exercent leurs activités à l'étranger conformément aux règles de l'éthique et aux principes du développement durable, ce qui rejoint les valeurs des Canadiens et des Canadiennes.

6. Les retombées de l'économie du savoir

Les industries canadiennes des ressources continueront d'être une importante source de croissance et de prospérité – grâce à, non pas en dépit de, la révolution technologique dans le domaine de l'information.

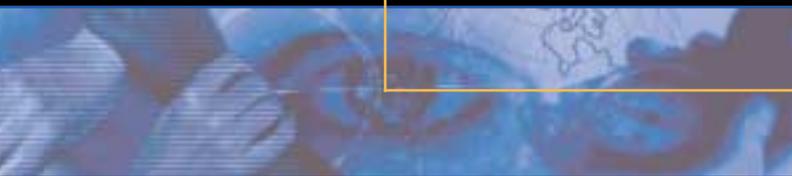
Les industries canadiennes des minéraux et des métaux sont pour certains des symboles de la « vieille économie » alors qu'elles font en réalité partie intégrante de la nouvelle société du savoir. La ligne de démarcation entre « la vieille économie » et « la nouvelle économie » est artificielle. Nous avons une seule économie, au sein de laquelle la nouvelle technologie transforme – ne remplace pas – la base industrielle traditionnelle de notre pays.

Dans l'économie mondiale intégrée de l'avenir, l'instrument de change sera le savoir – la capacité de le créer, le pouvoir de le partager avec ceux qui en ont besoin et la capacité d'y avoir accès sur demande. Ainsi, l'accroissement de l'automatisation de l'activité minière se traduira par une demande grandissante de travailleurs du savoir. L'expansion du commerce des ressources naturelles dépendra de plus en plus de la facilitation des échanges commerciaux et d'Internet plutôt que de nouvelles rondes de négociation visant la signature d'accords de libéralisation multilatérale du commerce. La possibilité d'effectuer des transactions boursières 24 heures par jour et 7 jours par semaine, le commerce électronique, le cybercommerce interentreprises, voilà les instruments de l'économie du savoir.

L'économie du savoir donnera du poids au rôle du SMM en tant que producteur de connaissances et courtier du savoir. Le SMM devra former avec l'industrie des partenariats de partage de connaissances pour veiller aux gains de productivité et à la compétitivité internationale. Le recrutement et la formation de travailleurs du savoir constituent un autre défi. Pour relever ce défi, les gouvernements et l'industrie devront veiller à ce que les compétences nécessaires à l'économie du savoir soient identifiées et acquises par l'intermédiaire du milieu académique. Enfin, une image positive de l'industrie minière et une expansion des programmes de travail coopératifs seront nécessaires pour inciter les gens à aller travailler dans cette industrie.



PLEINS FEUX sur



les orientations
stratégiques

Notre cheminement d'ici 2006

Afin de concrétiser notre vision et de parer aux influences variées et transsectorielles qui touchent le SMM, nous avons établi, pour les cinq prochaines années, les quatre orientations stratégiques fondamentales et interdépendantes énoncées ci-après.

1. Se faire les champions de l'innovation.
2. Assurer au Canada une forte présence sur la scène internationale.
3. Contribuer à la santé et à la sécurité des collectivités canadiennes.
4. Appuyer une industrie canadienne vibrante et responsable.

Orientation stratégique 1 : Se faire les champions de l'innovation

Chaque étape du cycle de vie des minéraux et des métaux doit comporter de l'innovation pour que le Canada demeure compétitif sur les marchés mondiaux, puisse profiter des nouvelles possibilités de croissance économique, et puisse répondre aux valeurs sociales et aux préoccupations environnementales des Canadiens et des Canadiennes dans le contexte de cette industrie au cours des cinq prochaines années.

Nous envisageons d'appliquer cette orientation stratégique au moyen d'initiatives visant à :

1.1 Promouvoir la mise au point et l'adoption de technologies et de méthodes de gestion du cycle de vie qui tiennent compte des principes du développement durable

L'analyse du cycle de vie s'impose progressivement comme outil important dans la mesure de l'impact environnemental potentiel des produits, laquelle permet aux concepteurs de choisir les matériaux qui appuient au mieux le développement durable.

Ainsi, le SMM organisera des ateliers avec les principales parties intéressées en vue de mieux faire connaître l'application du processus d'analyse de cycle de vie aux minéraux et aux métaux et de veiller à l'élaboration et à l'adoption d'approches scientifiquement judicieuses pour les minéraux et les métaux.

1.2 Mettre au point des méthodes novatrices et en faire le transfert en vue d'améliorer l'efficacité des procédés de mise en valeur des ressources et de production

Dans le contexte d'une compétitivité accrue sur le marché mondial et des problèmes d'accès aux ressources chez nous, nos industries

Pleins feux sur l'innovation

« Notre objectif, audacieux s'il en est, doit être de nous faire reconnaître comme l'un des pays les plus novateurs du monde. » Discours du Trône, janvier 2001.

- En 2000, les industries de l'exploitation minière et de la transformation des minéraux ont investi 323 millions de dollars dans la recherche-développement à l'interne.



Disque de frein

Ce disque de frein en matériau composite à base d'aluminium fabriqué par CANMET est plus léger et plus résistant à l'usure que les disques de frein classiques en fonte. Il réagit mieux aux hautes températures que les freins commerciaux de même composition et permet un renforcement sélectif aux fins d'une réduction du coût à l'étape de l'usinage.

Photothèque de RNCan

des minéraux et des métaux demeureront viables au pays en réalisant des gains d'efficacité grâce auxquels le Canada conservera les avantages qu'il tire de la mise en valeur et de l'utilisation de ses abondantes ressources naturelles.

Ainsi, le SMM formera des partenariats avec l'industrie en vue de perfectionner des technologies de traitement des minerais, afin d'améliorer l'efficacité énergétique et d'accroître le taux de récupération des minerais tout en réduisant le plus possible le prix de revient global.

1.3 Accroître la valeur ajoutée des produits fabriqués et favoriser la croissance dans les industries des minéraux et des métaux

La qualité de vie des Canadiens et des Canadiennes sera améliorée à mesure que les industries des minéraux et des métaux de leur pays augmenteront leur production et le nombre d'emplois en tirant parti des possibilités de forte croissance dans des domaines spécialisés.

Pour atteindre cet objectif, le SMM formera des partenariats avec des entreprises canadiennes pour mettre au point des technologies d'avant-garde, comme des nanotechnologies pour la fabrication de piles à combustible, de batteries, de capteurs, de matériaux de construction et de revêtements, afin d'augmenter la valeur de la base de ressources du Canada tout en créant de nouvelles possibilités économiques pour les Canadiens et les Canadiennes.

1.4 Concevoir et évaluer des matériaux et des technologies écologiques ayant trait aux minéraux et aux métaux

Favoriser la fabrication de produits et de matériaux écologiques permettra aux industries des minéraux et des métaux d'accroître la valeur des ressources naturelles, de renforcer leur contribution au développement durable, de réduire « l'empreinte » sur l'environnement de la mise en valeur des minéraux et des métaux, de promouvoir leur image d'industries responsables auprès du public canadien et d'avoir accès à de nouveaux créneaux sur les marchés, notamment en utilisant des biotechnologies.

Ainsi, le SMM formera des partenariats avec l'industrie en vue de mettre au point des matériaux légers pour le secteur du transport qui aideront à augmenter l'efficacité énergétique et à diminuer de ce fait les émissions atmosphériques des véhicules.

Orientation stratégique 2 : Assurer au Canada une forte présence sur la scène internationale

Les industries canadiennes des minéraux et des métaux exercent leurs activités dans un environnement mondial qui comporte des possibilités de croissance et de diversification de même que des défis, comme une compétitivité intense, des incertitudes commerciales et une certaine vulnérabilité face aux politiques commerciales et fiscales (et à leur application) des autres pays.

Le Canada doit continuer d'oeuvrer activement et fermement sur la scène internationale – il doit contribuer à protéger les investissements et les échanges commerciaux canadiens, aider à faire en sorte que les sociétés canadiennes soient traitées équitablement et impartialement dans les autres pays, identifier les occasions d'affaires internationales pour le compte des sociétés canadiennes, et aider les Canadiens et les Canadiennes à faire connaître leur expérience, leurs compétences et leurs valeurs afin que l'industrie améliore ses pratiques à l'échelle mondiale de façon à respecter les principes du développement durable.

Par conséquent, le SMM devra intensifier son activité sur la scène internationale afin que la position du Canada y demeure forte. Cela signifiera s'occuper de questions comme les restrictions imposées à l'égard de l'utilisation de certains métaux, la protection de l'environnement, l'expansion du commerce international, les mesures de réglementation mondiales ainsi que la santé et la sécurité des êtres humains – autant de questions marquantes qui recoupent les frontières des tendances environnementales, économiques et sociales. Ces frontières sont en voie de s'estomper, de s'entremêler et de se complexifier. Elles doivent être documentées au moyen de données scientifiques et de statistiques fiables et à jour en guise d'appui à des réponses stratégiques et financières.

Nous envisageons d'appliquer cette orientation stratégique au moyen d'initiatives visant à :

2.1 Faire preuve de leadership et promouvoir à l'étranger les méthodes canadiennes de mise en valeur des minéraux et des métaux conformes aux principes du développement durable

Le leadership du Canada en matière de mise en valeur des minéraux et des métaux conforme aux principes du développement durable contribuera à influencer les cadres stratégiques des autres pays et l'aidera à se gagner un appui international dans le traitement des questions d'intérêt commun.

Ainsi, le SMM fera valoir l'expertise canadienne en S-T et en politique, réalisera des transferts de compétences techniques et aidera des pays à se doter d'approches stratégiques en matière de développement durable, par l'intermédiaire d'institutions et de projets internationaux.

Pleins feux sur la scène internationale

Les industries des minéraux et des métaux exercent leur activité mondialement. Le commerce avec les autres pays et l'accès aux marchés sont essentiels au maintien d'une économie canadienne forte.

- La valeur des exportations locales a atteint 49,1 milliards de dollars en 2000.
- Les minéraux et les métaux ont constitué 12,78 % des exportations en 2000.
- La production de minéraux et de métaux est exportée à 80 %.
- Les sociétés minières canadiennes participent à plus de 6 000 projets dans plus de 100 pays, à toutes les étapes de l'extraction et de la mise en valeur.
- En 2000, les sociétés canadiennes ont exécuté plus de 30 % des programmes d'exploration menés dans le monde.
- Des 260 milliards de dollars canadiens investis à l'étranger, 40 milliards le sont dans l'exploration et l'exploitation minière.

2.2 Promouvoir l'instauration à l'étranger d'un climat d'affaires pour les minéraux et les métaux qui est fondé sur les principes du développement durable et qui procure des avantages au Canada

Un traitement impartial et équitable pour les industries canadiennes à l'étranger les aidera à accéder aux ressources et à demeurer internationalement compétitives.

Ainsi, en collaboration avec Affaires étrangères et Commerce international Canada, le SMM fournira un appui technique et stratégique à des activités de défense des intérêts des investisseurs canadiens à l'étranger, afin d'inciter les autres pays à adopter des mesures fiscales et des règlements justes et équitables, et d'ainsi aider à protéger la valeur des investissements canadiens à l'étranger ainsi que les avantages de ces investissements pour le Canada.

2.3 Maintenir et accroître l'accès aux marchés internationaux pour les minéraux et les métaux canadiens ainsi que pour les équipements et les services canadiens utiles à l'industrie minière

Avoir accès aux marchés internationaux revêt une importance déterminante pour la prospérité à long terme des industries canadiennes des minéraux et des métaux. Le Canada jouit d'une occasion unique de favoriser l'accès aux marchés – il peut participer directement à des approches stratégiques canadiennes et les promouvoir activement, et empêcher que soient édifîés des obstacles injustifiés. De plus, comme le Canada exerce une hégémonie dans ce domaine sur la scène mondiale, les autres pays producteurs de minéraux et de métaux ne s'engagent généralement pas dans une quelconque action si le Canada ne l'a pas déjà fait.

Ainsi, le SMM mettra au point des méthodes scientifiques fiables pour la classification des métaux et des produits métalliques et favorisera l'acceptation de ces méthodes par des organismes internationaux comme l'OCDE, afin de veiller à ce que les décisions en matière de protection de l'environnement tiennent compte du risque réel que présentent les métaux.



2.4 Former des partenariats avec l'industrie, des gouvernements étrangers et d'autres parties intéressées en vue de parvenir à l'excellence en matière de rendement et de démontrer cette excellence

Les industries canadiennes des minéraux et des métaux ont l'occasion de renforcer leur image, tant au pays qu'à l'étranger, en tant que chefs de file en matière de rendement écologique et social – une image qui peut s'avérer un important avantage comparé sur le marché international.

Ainsi, le SMM incitera l'industrie canadienne à oeuvrer avec les parties intéressées, telles qu'Environnement Canada, afin d'élaborer, pour ses activités à l'étranger, un code de pratiques sociales et environnementales efficace et basé sur des valeurs qui lui permettra de faire valoir ses pratiques exemplaires et les valeurs canadiennes. De plus, le SMM oeuvrera avec ses partenaires internationaux en vue de contribuer à la formulation d'un accord-cadre intergouvernemental pour la mise en valeur durable des minéraux et des métaux qui comprendra un plan d'intervention en cas d'urgence précisant entre autres les mesures à prendre et la collaboration à exercer.

Orientation stratégique 3 : Contribuer à la santé et à la sécurité des collectivités canadiennes

Dans chaque région du Canada, les minéraux et les métaux tiennent depuis longtemps une place bien spéciale dans certaines collectivités. Des activités liées aux minéraux, aux métaux et aux explosifs constituent en effet le fondement économique de plus de 100 collectivités canadiennes, dont un grand nombre est situé dans des régions rurales et éloignées. Non seulement ces activités fournissent des emplois directs et indirects à ces collectivités, mais elles en définissent le tissu social et en sont partie intégrante. Il arrive souvent que le mode de vie d'une région repose sur la mise en valeur de ressources naturelles et que cette activité est le principal facteur de développement économique de la région.

Bon nombre de compagnies et de collectivités dont elles font partie ont de nouveaux défis à relever, comme mieux intégrer les inquiétudes économiques, sociales et environnementales en adoptant des pratiques favorisant un développement durable; répondre aux attentes exigeantes du public en matière d'intendance environnementale; veiller au rôle des peuples autochtones.

En relevant ces défis, les industries canadiennes des minéraux, des métaux et des explosifs doivent continuer d'oeuvrer dans les domaines de la santé et de la sécurité pour le bien des Canadiens, des Canadiennes et de leurs collectivités.

Pleins feux sur les collectivités canadiennes

Les activités liées aux minéraux et aux métaux contribuent à la qualité de vie et au niveau de vie élevé au Canada.

- Les industries de l'exploitation minière et de la transformation des minéraux emploient directement 400 000 Canadiens et Canadiennes.
- Plus de 100 collectivités canadiennes dépendent de l'industrie des minéraux. Ces collectivités sont réparties dans tout le pays mais surtout dans les régions rurales et éloignées.
- L'industrie des minéraux et des métaux représente des possibilités de développement économique pour les Autochtones, car près de 1 200 communautés autochtones sont situées dans un rayon de 200 km d'une activité de cette industrie.

Nous envisageons d'appliquer cette orientation stratégique au moyen d'initiatives visant à :

3.1 Réduire les risques pour la santé et la sécurité que peuvent potentiellement présenter la mise en valeur et l'utilisation des minéraux, des métaux et des explosifs

Le public canadien, notamment les travailleurs, s'attend à ce que les gouvernements lui assurent une collectivité sécuritaire et saine. En plus d'assumer ses responsabilités en vertu de la *Loi sur les explosifs*, le SMM s'unira aux provinces, aux territoires, à l'industrie, à Santé Canada et à d'autres parties intéressées pour multiplier les compétences et les technologies, et pour favoriser l'adoption d'approches en vue de traiter les questions de santé et de sécurité liées à la mise en valeur et à l'utilisation des minéraux, des métaux et des explosifs.

Ainsi, en collaboration avec l'industrie, les provinces et les territoires, le SMM offrira des technologies novatrices et des compétences afin d'assurer la sécurité des travailleurs dans les mines souterraines.

3.2 Promouvoir l'intendance environnementale dans l'industrie des minéraux et des métaux afin de veiller à ce que les terres du Canada soient utilisées conformément aux principes du développement durable

L'intendance environnementale joue un rôle important dans le traitement des préoccupations environnementales et constitue un élément clé du développement durable. Le SMM oeuvrera avec Environnement Canada, Pêches et Océans Canada et d'autres parties intéressées afin d'élaborer et de promouvoir des approches concertées et des technologies pour résoudre les problèmes environnementaux de l'industrie. Le SMM travaillera aussi avec ses partenaires des provinces, des territoires et de l'industrie afin de mieux intégrer les préoccupations environnementales aux décisions économiques et sociales ayant trait à la mise en valeur et à l'utilisation des minéraux et des métaux. Le SMM cherchera à accroître l'efficacité du processus d'évaluation environnementale lorsque ce dernier s'avérera nécessaire.

Ainsi, le SMM collaborera avec les provinces, les territoires, l'industrie et d'autres fournisseurs de connaissances en vue d'identifier des solutions novatrices afin de réduire l'impact des effluents miniers.



Famille inuit
Arctic Bay, dans le nord-ouest
de l'île Baffin
Photothèque de RNCan

3.3 Donner aux collectivités autochtones et non autochtones les moyens de participer pleinement à la prise des décisions qui concernent les ressources minérales et qui les toucheront

La mise en valeur des minéraux et des métaux peut s'avérer un puissant instrument de cohésion sociale et économique, particulièrement dans les régions nordiques et rurales. La participation des peuples autochtones à la prise des décisions qui concernent les ressources minérales et qui les touchent représente un défi particulier. En améliorant la capacité des collectivités, des régions et des groupes de participer à la mise en valeur des minéraux, une grande partie de la richesse générée par cette activité demeurera dans les collectivités ou dans les régions et aidera ces dernières à devenir autonomes. Il faut mener de front le développement économique et social.

Ainsi, en collaboration avec Affaires indiennes et du Nord Canada, le SMM élaborera et mettra en oeuvre une approche régionale multipartite afin d'examiner les questions, les préoccupations et les priorités régionales. Ces activités seront appuyées par un réseau national et par des initiatives d'amélioration des compétences et des capacités visant le développement économique et commercial.

3.4 Acheminer le Canada vers un recyclage écologique

La récupération des ressources peut et doit être la pierre angulaire des pratiques canadiennes en matière de développement durable. Elle permet de recouvrer des capitaux préalablement investis et de les mettre au service des générations futures. Elle offre à chaque individu et à chaque institution la possibilité unique de contribuer quotidiennement à la santé de l'économie et de l'environnement. Une récupération des ressources écologique et financièrement rentable peut améliorer l'efficacité et la compétitivité de l'industrie tout en réduisant le volume de déchets potentiellement nocifs acheminé aux sites d'élimination finale, les risques que présentent ces déchets pour la santé humaine et l'environnement, et les coûts de la gestion des déchets.

En priorité dans ce domaine, le SMM est en train d'élaborer la Stratégie de la récupération des ressources, en partenariat avec d'autres ministères fédéraux, l'industrie, les provinces, les territoires et les municipalités. Cette stratégie fera valoir le concept du rendement énergétique et du rendement des matériaux à l'étape de la post-consommation et aux niveaux institutionnel et industriel. Les enjeux canadiens et internationaux seront traités de manière à positionner le Canada comme chef de file en récupération des ressources et en recyclage écologique.

Tuyaux en cuivre destinés au recyclage
Photothèque de RNCAN



Pleins feux sur l'industrie canadienne

- Elle se situe au premier rang mondial pour la production de potasse et d'uranium.
- Elle occupe le deuxième rang pour la production de nickel et de gypse.
- En 2000, les industries de l'exploitation minière et de la transformation des minéraux ont contribué pour 28 milliards de dollars au produit intérieur brut du Canada.
- Au cours des cinq dernières années, les produits minéraux et métalliques ont représenté plus de 60 % du volume de marchandises manutentionnés dans les ports canadiens et près de 55 % des revenus tirés du transport ferroviaire de marchandises.
- Plus de 2 200 sociétés dont le siège social est situé au Canada vendent des biens et des services spécialisés à des sociétés minières oeuvrant au Canada et à l'étranger.

Orientation stratégique 4 : Appuyer une industrie canadienne vibrante et responsable

Les industries canadiennes des minéraux et des métaux doivent relever des défis de plusieurs ordres – une économie mondiale très compétitive et en évolution rapide, les attentes du public en matière d'intendance environnementale et de responsabilité sociale des entreprises, l'accès aux ressources, la modification du rôle du gouvernement pour améliorer la transparence du processus décisionnel, et une vulnérabilité accrue face aux réorientations des politiques sociales, économiques et environnementales sur la scène internationale. Dans le contexte de ces changements, nous devons oeuvrer avec les provinces et les territoires au sein du Groupe de travail intergouvernemental sur l'industrie minière et avec d'autres parties intéressées, en vue d'offrir à l'industrie canadienne le climat d'affaires stable et favorable ainsi que la S-T dont elle a besoin pour continuer de contribuer au développement social et économique du Canada.

Nous envisageons d'appliquer cette orientation stratégique au moyen d'initiatives visant à :

4.1 Promouvoir l'élaboration d'un cadre canadien en matière de politique, de réglementation et de fiscalité qui soit équitable et internationalement compétitif

Nous veillerons à ce qu'au Canada, le climat en matière de politique, de réglementation et de fiscalité soit internationalement compétitif pour les minéraux et les métaux, et assure une certaine stabilité et prévisibilité à long terme à cette industrie. Nous favoriserons la création de processus décisionnels qui tiendront compte de tous les instruments de réglementation et de tous les autres types d'instruments. Des conditions compétitives en fait de politique, de réglementation et de fiscalité favoriseront les investissements et l'innovation, dont dépend l'avenir de l'industrie au Canada, et permettront de s'assurer que l'industrie demeure une composante essentielle de l'appareil économique et social du pays, surtout dans les régions éloignées et rurales.

Ainsi, en puisant dans son expertise technique en fiscalité minière et en analyse économique et financière, le SMM travaillera avec Finances Canada, l'Agence des douanes et du revenu du Canada, Justice Canada, les provinces, les territoires et l'industrie afin d'assurer que le régime fiscal du Canada demeure compétitif sur la scène internationale et stimule l'exploration et la mise en valeur des minéraux au pays.

4.2 Appuyer des initiatives canadiennes d'élaboration et d'harmonisation de normes

Des normes équitables et efficaces assureront aux industries canadiennes une position enviable sur un marché compétitif et permettront de traiter uniformément les besoins environnementaux et sociaux.

Ainsi, le SMM unira ses efforts à ceux d'autres ministères et de la communauté internationale pour améliorer la réglementation basée sur des connaissances scientifiques qui régit le transport et la fabrication sécuritaires des explosifs et des autres agents propulsifs.

4.3 Favoriser l'exploration et la mise en valeur des minéraux et des métaux dans les régions rurales et éloignées, en mettant l'accent sur le Nord et l'extracôtier marin

Le Canada doit faire face à une situation grave : l'épuisement de ses réserves accessibles de métaux communs et d'or. Il est crucial pour l'avenir de découvrir des ressources minérales. Les régions nordiques et extracôtières du Canada recèlent un potentiel énorme, mais elles n'ont pas le réseau de transport nécessaire à la mise en valeur de ce potentiel, une activité qui devra, bien sûr, tenir compte de l'environnement et des besoins des populations locales.

Pour relever ce défi, nous collaborerons avec des organismes provinciaux et territoriaux et d'autres ministères fédéraux à la suppression des obstacles au développement minier dans le Nord et dans les régions extracôtières marines, et à l'établissement de processus décisionnels flexibles, transparents et soucieux des préoccupations du public.

Petite collectivité près de Chicoutimi, au Québec
Photothèque de RNCan



4.4 Former des partenariats avec l'industrie, des organismes non gouvernementaux et d'autres parties intéressées afin de promouvoir et de concrétiser l'excellence en responsabilité sociale et environnementale au sein des entreprises

Nous unissons nos efforts à ceux de l'industrie, d'ONG et d'autres parties intéressées en vue de mieux faire connaître les aspects sociaux et environnementaux du développement durable et de promouvoir les pratiques dominantes en matière de responsabilité sociale et environnementale des entreprises. Nous nous servirons de nos partenariats en S-T pour fournir à l'industrie des instruments novateurs et de l'information qui l'aideront à mettre en valeur et à utiliser les minéraux et les métaux conformément aux principes du développement durable. Nous continuerons à favoriser la mise sur pied de partenariats entre l'industrie et d'autres parties intéressées en vue de créer les liens qui rendront possible la réalisation d'initiatives dans les domaines social et environnemental et qui multiplieront les occasions offertes dans ces domaines par les projets de mise en valeur de gisements de minéraux et de métaux.

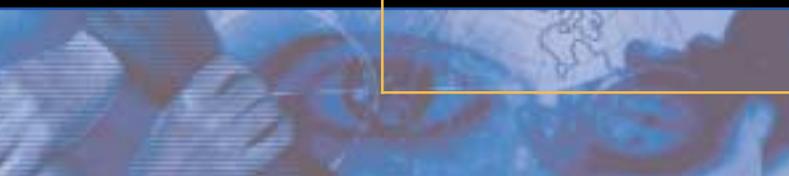
Ainsi, le SMM continuera de faciliter la constitution de partenariats en intendance de la biodiversité par l'intermédiaire de l'Initiative de l'intendance de la biodiversité dans les industries des ressources et de produire de l'information pour mieux faire connaître la dimension sociale du développement durable.

Semis d'épicéa à un site restauré, à Elkford, en Colombie-Britannique

Photothèque de RNCan



PLEINS FEUX sur



le savoir, une présence
forte et les partenariats

Horizon 2006 : Un organisme du savoir

La concrétisation de notre vision dépendra de notre capacité de gérer nos ressources humaines, financières et matérielles et de mettre l'accent sur nos objectifs communs.

Cette vision stratégique établit des orientations claires pour les cinq prochaines années. Les défis qui nous attendent sont de taille, mais ce que nous utiliserons pour concrétiser notre vision est à la hauteur de ces défis. Il s'agit ici, bien sûr, de nos connaissances, de nos compétences, de nos relations professionnelles, de notre expérience et de nos autres forces.

Nous devons faire des choix judicieux.

Pour mettre en oeuvre cette vision stratégique, nous examinerons nos programmes pour nous assurer qu'ils sont en accord avec les objectifs proposés, les buts de RNCan et les priorités du gouvernement. Nous devons prioriser là où nos ressources seront utilisées pour produire un impact maximal. Les plans d'activités annuels nous fourniront un cadre de responsabilisation qui tiendra compte des priorités stratégiques et des ressources du SMM.

Cette vision stratégique contient les principes directeurs qui permettront de s'assurer que le SMM dispose de la flexibilité nécessaire pour demeurer au premier plan des faits nouveaux sur la scène nationale et internationale.

Nous sommes, au départ, dans une position de force.

Notre atout fondamental, ce sont nos gens. Les scientifiques, les chercheurs, les experts en politique, les économistes, les statisticiens et les gestionnaires compétents et motivés qui travaillent au SMM possèdent une connaissance de pointe des industries des minéraux, des matériaux et des explosifs. Ils comprennent les tendances économiques, sociales et environnementales qui balayent le globe. Ils participent activement aux rouages de l'économie du savoir, qui évolue rapidement.

Pour nous aider à produire et à utiliser de nouvelles connaissances au nom des Canadiens et des Canadiennes, nous pouvons avoir recours à des bases de données et à des laboratoires dont la réputation n'est plus à faire. De plus, nous avons créé des réseaux et des partenariats novateurs et productifs avec une vaste gamme d'organismes privés et publics, tant à l'étranger qu'au pays. C'est là le genre d'alliances qu'il faudra toujours conclure pour que le Canada continue de repousser les frontières de la connaissance et d'être un chef de file de l'élaboration et de la promotion de politiques pertinentes à l'appui du développement durable. Enfin, pour demeurer un organisme à la fine pointe du savoir, nous favoriserons l'échange de connaissances et d'idées avec les parties qui s'intéressent à nos travaux.

Ce dont nous parlons dans cette vision, ce n'est rien de moins qu'un investissement stratégique afin que le Canada puisse continuer de tirer des avantages sociaux, économiques et environnementaux de l'intendance judicieuse de ses ressources minérales et métalliques, et de l'utilisation d'explosifs.

Pleins feux sur nos partenaires

Pour atteindre nos objectifs, nous avons besoin de nos partenaires. Ces derniers ont contribué pour beaucoup à notre succès dans le passé. Pour concrétiser notre vision, nous devons maintenir des partenariats fructueux avec diverses parties intéressées. Voici quelques-uns de nos partenaires et instruments de partenariat :

- autres secteurs de RNCan;
- ministères fédéraux;
- organismes centraux;
- agences de développement régional;
- gouvernements provinciaux et territoriaux;
- administrations municipales;
- comités consultatifs;
- secteur privé;
- organismes non gouvernementaux;
- établissements d'enseignement;
- gouvernements étrangers et organismes internationaux;
- associations autochtones nationales.

Pour connaître le succès au 21^e siècle en tant qu'organisme, le SMM doit contribuer à rehausser la présence du Canada dans le monde. Notre mieux-être social, environnemental et économique doit être envisagé dans le contexte d'un vaste canevas – un canevas qui dépasse les frontières de notre pays et notre propre expérience.

Nous devons nous assurer de demeurer un organisme à la fine pointe du savoir.

Pour pouvoir tirer parti de nos forces, nous devons demeurer un organisme du savoir capable de relever les défis, de saisir les occasions et de faire montre de dynamisme.

Nous devons continuer d'accorder attention et appui à la production et à l'utilisation des connaissances. Nous devons investir stratégiquement dans la production de connaissances en faisant appel à nos gens, à nos réseaux et à nos immobilisations, de sorte que nous aurons à l'interne la capacité de continuer à travailler efficacement au nom des Canadiens et des Canadiennes.

Pour nous assurer d'être un organisme du savoir, nous devons utiliser Internet pour promouvoir nos travaux novateurs et améliorer les services en direct que nous fournissons aux Canadiens, aux Canadiennes et à nos autres clients. Nous connaissons une mutation fondamentale en tant qu'organisme à mesure que nous nous adapterons à Internet, comme le veut l'Initiative du gouvernement en direct. Nous oeuvrons déjà conformément à bon nombre des thèmes de cette initiative, comme le partage et la production de connaissances, et le travail en partenariat. Au cours des cinq prochaines années, nous aurons la possibilité, par le biais du Programme RNCan en direct, de nous affirmer comme chef de file et de contribuer largement à faire du Canada une société du savoir.

Les années à venir s'annoncent pleines de défis et d'avantages pour le Canada ainsi que pour le SMM, ses clients et ses partenaires.

Création d'une base de données sur les mines souterraines et les résidus miniers

Photothèque de RNCan

